

N/REF : 10/02/2026 15H02 C:000003 I:80329
V/REF : AC/C39564
V/Email reçu le Mardi 10/02/2026 a 15H02

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. NPA
IMMEUBLE : RES. NYPHEA - NPA
1BIS, RUE MADELEINE BRES
RESIDENCE NYPHEA
35590 L'HERMITAGE

Rennes, le 06 Mai 2026

Référence Marché: 024071-ELT-003

LOCALISATION : 1BIS RUE MADELEINE BRES - LOGT VACANT SUR PASS DU 14 AU 20/04
LOGEMENT N° 107255, PORTE N°28, 2° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : CONSUEL - ELT 107255 NPA
ATTESTATION ÉLECTRIQUE AVEC OBTENTION CONSUEL

Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 14/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
LOGEMENT PAS ENCORE SUR CLÉ PASS CHANTIER.
A REPLANIFIER.
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL
--
INTERVENTION DU 24/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
LOGEMENT N'EST PAS SUR CLÉ PASS CHANTIER
APPEL AU GESTIONNAIRE QUI INDIQUE UNE ERREUR DANS LES DATES DE
RELOCATION
INTERVENTION A PROGRAMMER AVEC LES NOUVEAUX OCCUPANTS
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL
--
INTERVENTION DU 29/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE L'INSTALLATION PRÉALABLE A L'OBTENTION DU CONSUEL
CONSTAT : UN DIFFÉRENTIEL 40A NON ADAPTÉ A L'INSTALLATION. ALIMENTATIONS
TABLEAU 10 CARRÉ NON ADAPTÉS A L'INSTALLATION
TRAVAUX NÉCESSAIRES A L'OBTENTION DU CONSUEL

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT		
1,00	DEP002-Dépl.Logement pas sur pass 14/04	1	25,65			25,65
1,00	DEP002-Dépl.Logement pas sur pass 24/04	2	25,65			25,65
1,00	ELT055-Attest.diagn.locat.T2 yc déliv.	3	143,68			143,68
TOTAL H.T.						194,98
T.V.A. a 10,00%						19,49
TOTAL T.T.C.En EURO						214,47

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.